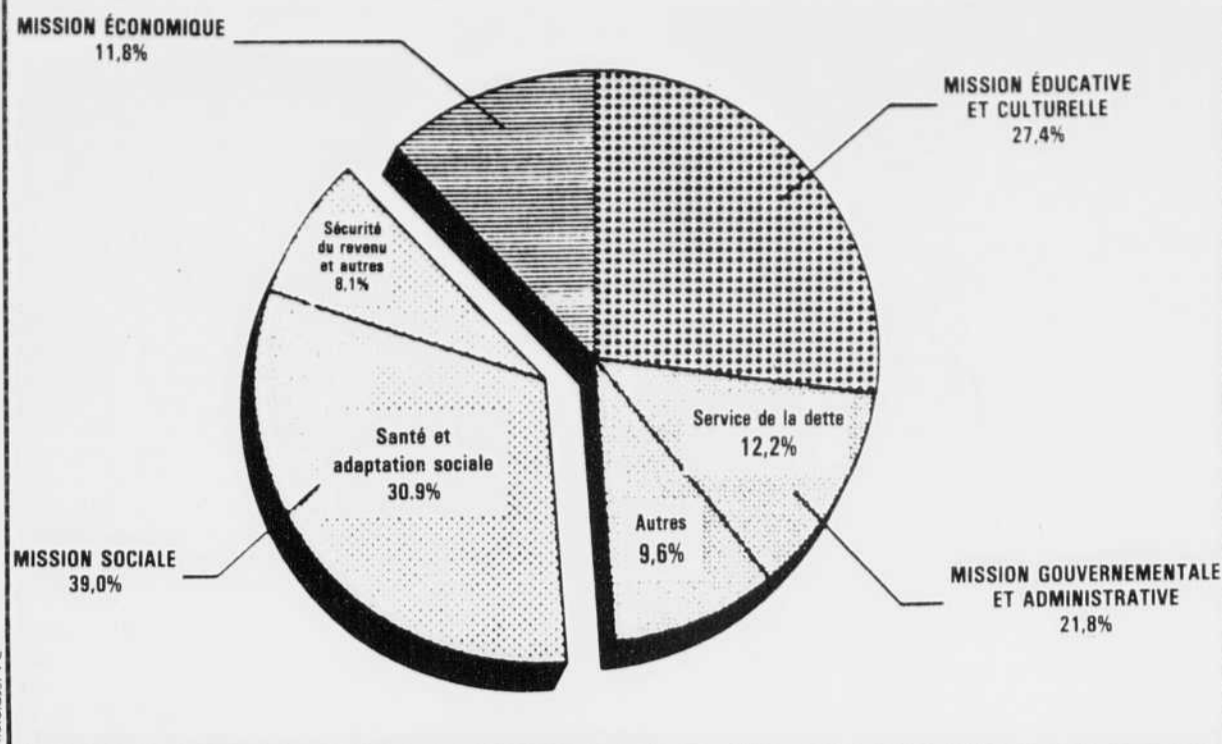


Prévisions de dépenses du gouvernement québécois pour 1990-91



Les missions sociale et éducative, comme le montre le tableau, représentent les deux tiers des prévisions de dépenses que le gouvernement a présentées hier à Québec.

Une remise en question du principe de la gratuité inévitable

Québec (PC)

La croissance incontrôlable des dépenses en matière de santé amène le gouvernement du Québec à remettre en cause clairement le principe de la gratuité de certains services offerts par l'Etat.

«Au cours des mois et des années à venir, il faudra s'interroger sur le caractère apparemment équitable de ce qui est gratuit», a déclaré hier le président du Conseil du Trésor, M. Daniel Johnson, en rendant publiques les prévisions de dépenses du gouvernement pour le prochain exercice financier.

Si cet énoncé général s'applique à toutes les activités gouvernementales (justice, éducation, loisirs...), «le principal défi qui nous attend à cet égard est celui de la santé», a-t-il ajouté.

«Si les rythmes de croissance des dépenses qui caractérisent aujourd'hui ce secteur étaient maintenus, dit-il, celles-ci représenteraient la moitié du budget québécois dans 15 ans.»

Les crédits du ministère de la Santé et des Services sociaux pour 1990-91 augmentent de 587 millions \$ par rapport à la dépense probable de 1989-90. Pleinement indexé, le budget de ce ministère dépassera cette année les 8,5 milliards \$.

Le ministre affirme que «pour respecter la capacité de payer des contribuables, le gouvernement doit envisager l'adoption de nouveaux modes de financement de ses activités ou alors cesser d'offrir certains services».

M. Johnson précise qu'il n'est pas question de remettre en cause le rôle fondamental de l'Etat dans ce domaine, pas plus que dans celui de l'Éducation (ces deux secteurs accaparant à eux seuls les deux tiers du budget global du gouvernement).

Mais, dit-il, «il faudra aborder avec plus de souplesse le partage des responsabilités (...) de même que les sources de financement».

Cet avertissement du président du Conseil du Trésor survient alors que son collègue Marc-Yvan Côté est à compléter une vaste consultation sur la réforme des services de santé et des services sociaux. Depuis le début de

L'économie va écopier (Léonard)

Québec (PC)

L'économie québécoise sera durement affectée par les coupures budgétaires annoncées hier par le président du Conseil du trésor, a soutenu le porte-parole de l'opposition péquiste, le député de Labelle Jacques Léonard.

M. Léonard a dressé une liste de tous les ministères qui ont subi des coupures budgétaires, signalant que ces réductions allaient avoir des effets économiques importants.

Ainsi, le député de Labelle a déploré l'absence de politiques pour relancer l'économie, comme le prouve le fait que les fonds de 60 millions \$ votés l'an dernier pour la formation professionnelle n'ont pas été dépensés, le gel des budgets de développement régional, la réduction des montants consacrés au développement de la forêt privée et le manque de préoccupation du gouvernement en matière d'environnement.

Paradis espère d'autres sommes dans le budget à venir

Michel YENNE Québec (PC)

Le gouvernement Bourassa accordera moins des tiers des 50 millions \$ de crédits supplémentaires promis en campagne électorale au ministère de l'Environnement pour le prochain exercice financier.

Dans ses prévisions de dépenses publiées hier, le Conseil du Trésor n'attribue en effet au ministère de Pierre Paradis que 15 millions \$ nouveaux au titre de «développement prioritaire».

Essentiellement, cet effort de développement se traduira par la création de 186 nouveaux emplois au ministère, qui en compte déjà 1550, dont une quarantaine de postes d'inspecteurs qui s'ajoutent au maigre groupe de 26 membres de la «police verte».

Le ministre Paradis a bien accueilli, malgré tout, cette décision du gouvernement, rappelant que le dépôt des crédits ne constitue qu'une première étape du processus budgétaire. Laissant entendre que son ministère pourrait encore bénéficier de crédits additionnels lors du dépôt du budget par le ministre des Finances dans quelques semaines, M. Paradis a remercié son collègue du Trésor pour ce «gain net de 15 millions \$».

Le porte-parole de l'Opposition, le député péquiste Denis La-

zure, a rétorqué qu'à son sens, ce commentaire n'était rien d'autre qu'une façon de «noyer le poisson».

Globalement, le budget du ministère de l'Environnement croîtra de 13 pour cent, ou 55 millions \$, par rapport à ses dépenses réelles de l'année 1989-90, pour atteindre 470,5 millions \$ en 1990-91, soit 1,3 pour cent du budget total de la province.

25 millions \$ pour la dette

Près de la moitié de l'augmentation sera consacrée toutefois à la croissance du coût du service de la dette du programme d'assainissement des eaux qui grugera à elle seule 24,9 millions \$.

Les crédits accordés au titre de «développement prioritaire» seront répartis entre le service d'inspections et enquêtes (2,5 millions \$), les opérations régionales du ministère (3,6 millions \$), le programme de réduction des rejets industriels (2 millions \$) et à la restauration des sites contaminés (3,3 millions \$).

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) bénéficiera dans ce cadre d'une augmentation de 300 000 \$ de son budget pour l'année à venir afin de répondre à la hausse du nombre de demandes d'enquêtes qui lui sont acheminées. Quelque 400 000 \$ de plus seront consacrés

à la récupération et au recyclage des déchets domestiques. Un montant équivalent est destiné à la gestion des déchets biomédicaux.

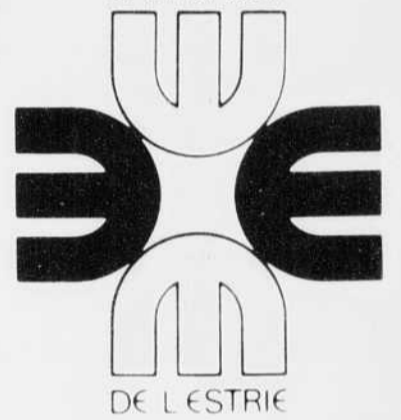
Saint-Laurent

Parmi les dépenses du ministère couvertes par l'augmentation générale du budget de l'Environnement, un montant de 7,6 millions \$ est réservé à des activités dites «prioritaires», dont 2 millions \$ pour la mise en place d'une équipe spéciale d'intervention pour la dépollution du fleuve Saint-Laurent, en collaboration avec le gouvernement fédéral.

Un montant de 2,9 millions \$ est également prévu comme premier versement d'une subvention de 8,8 millions \$ à la Communauté urbaine de Québec pour l'assainissement de l'air. De même, 700 000 \$ (premier versement d'un programme de 2,1 millions \$ sur trois ans) est prévu pour l'alimentation en eau potable dans la région de Châteauguay où la nappe phréatique a été contaminée.

En campagne électorale, les libéraux s'étaient engagés à «augmenter le budget régulier de l'Environnement d'au moins 50 millions \$ dès le prochain exercice financier, afin de renforcer particulièrement les fonctions de prévention, de surveillance et de contrôle du ministère».

CARREFOUR



DE L'ESTRIE

Un p'tit plaisir de la vie... LE SALON NAUTIQUE

DES MAINTENANT JUSQU'AU 31 MARS

- bateaux
- planches à voile
- protection des eaux
- kiosque d'information
- sécurité sur l'eau
- vêtements nautiques

EXPOSANTS

- Patrouille de sécurité nautique de la Sûreté du Québec, district de l'Estrie
- La Randonnée
- Ambulanciers St-Jean
- Centre touistique Montjoye
- Embarcation de l'Estrie
- Jean-Marc Rozon
- Magog Marine
- Marina 2000



en collaboration avec

Carrefour
DE L'ESTRIE

Forum

Jean-Guy Dubuc, Président et Éditeur

Jean Vigneault, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Éditorialiste adjoint

ÉDITORIAL

La face québécoise de l'intolérance

Jean VIGNEAULT

Le député François Gérin a choisi de se déguiser en défenseur inconditionnel du Québec. Au risque de compromettre les intérêts du Québec, en refusant toute discussion à partir de la proposition du premier ministre McKenna.

Nous l'avons écrit la semaine dernière, cette proposition recèle un danger. Elle ne précise pas exactement comment le gouvernement central pourrait faire la promotion de la dualité linguistique au pays tout en respectant les compétences des provinces. Mais M. McKenna l'a dit lui-même, ce qu'il recherche d'abord, c'est l'admission du Québec au sein des provinces signataires de la Constitution canadienne. Il n'exige pas des amendements préalables à cette réinsertion, il en suggère une fois conclu l'Accord. Ceux qui pensent qu'il ne devrait plus y avoir d'amendements constitutionnels ignorent que la vie est faite de recommencements, d'ajustements, de perfectionnements.

La proposition McKenna ne prétend pas à la perfection. Mais au moins elle constitue un début, une amorce de solution, une base de négociation. Mieux vaut une solution imparfaite à bonifier par des échanges, que le braquage des opinions, que l'entêtement de Clyde Wells. Si M. Gérin se donne la peine de relire attentivement ce que propose le premier ministre du Nouveau-Brunswick, il admettra s'il recherche autre chose qu'une publicité nationale, que cette proposition ne remet pas en cause l'Accord du Lac Meech.

Ne pas accepter du tout les idées de Frank McKenna, ce n'est pas se tenir debout, c'est courir droit à l'affrontement alors qu'on a une chance, si minime soit-elle, de dénouer l'impasse sans altérer les cinq conditions posées par le Québec et reconnues comme fondamentales par M. McKenna lui-même. Quand François Gérin soutient que nous n'avons nul besoin de la démarche de M. McKenna, que propose-t-il en échange? Rien, si ce n'est la menace et le boycott des discussions.

Certains premiers ministres provinciaux ont manifesté des signes d'intolérance et d'incompréhension envers le Québec. Les députés conservateurs n'ont cependant rien à gagner à adopter la même attitude et à rejeter même une ouverture au dialogue. On ne renie pas ses principes parce qu'on écoute un son de cloche différent. Si M. Gérin et ses collègues n'examinent pas attentivement la proposition McKenna, c'est qu'ils ne sont peut-être pas de bonne foi.

Entre la prudence et l'inaction...

Roch BILODEAU

Les prévisions budgétaires que le gouvernement Bourassa dévoilait hier se situent clairement dans la continuité de son premier mandat; c'est-à-dire qu'elles sont sous le signe de la prudence. Est-ce encore la voie que le Québec devrait suivre?

La question peut certes être posée. La protection de l'environnement, le sous-financement des universités, les besoins croissants du secteur de la santé: tout cela nécessiterait des investissements importants. Or, le Cabinet Bourassa n'augmentera ses dépenses que de 6,2 p. cent en 1990; ce qui signifie que les attentes ne seront pas toutes satisfaites.

Et puis, on trouvera un certain nombre d'économistes qui rappelleront que l'Etat devrait accroître substantiellement ses dépenses pour faire contrepoids au ralentissement et éviter la récession.

Le chef du Parti québécois fait partie de cette école. M. Parizeau soutient, déjà depuis plusieurs mois, que le gouvernement du Québec a tout intérêt à relâcher les cordons de sa bourse. Ce serait, selon lui, la meilleure stratégie pour soutenir le développement économique de la province.

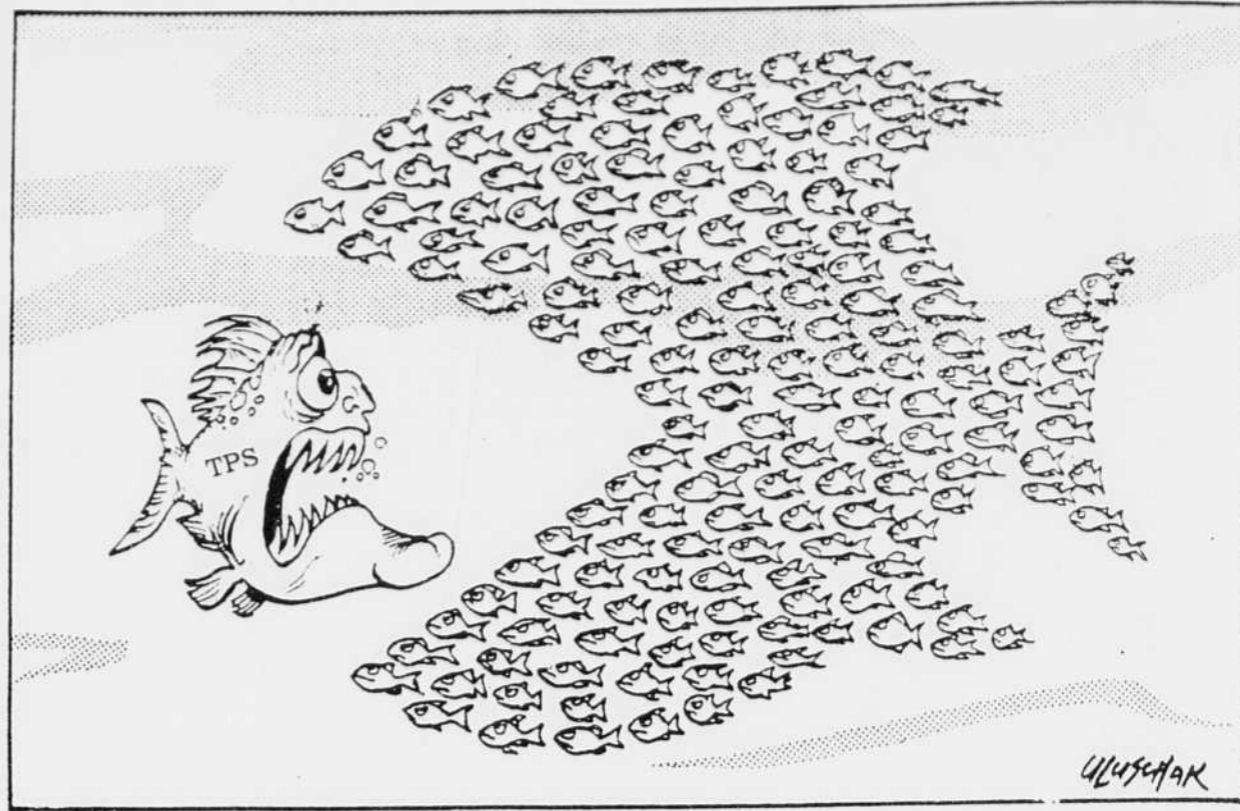
M. Bourassa est d'une autre école. Mais surtout, c'est lui qui doit composer concrètement avec une marge de manoeuvre très limitée.

Le Cabinet libéral devra en effet faire face au manque à gagner que le dernier budget Wilson a imposé aux provinces. Or, comme le premier ministre semble tenir mordicus à ne pas trop alourdir le fardeau fiscal des contribuables québécois, il en résulte que le régime minceur s'avère plus que jamais de rigueur. D'où les coupures sévères dans plusieurs ministères.

C'est un choix qui se défend bien. Même s'il a réussi à assainir passablement ses finances, le gouvernement québécois ne peut pas encore cesser sa lutte au déficit. La seule autre avenue consisterait à hypothéquer l'avenir; il l'est déjà trop.

Toutefois, la prudence ne doit pas interdire l'imagination et le leadership. Le gouvernement Bourassa devra en démontrer; il ne peut plus se fier sur les excellentes conditions économiques dont il a profité au cours de son précédent mandat.

Il faudra attendre le budget du ministre Levesque pour se faire une idée plus précise des priorités du gouvernement Bourassa. On sait déjà qu'il sera fidèle à la gestion serrée menée jusqu'ici; reste à voir s'il traduira tout de même une volonté d'action, de relance économique. La quadrature du cercle? Non, un défi qu'il faut relever.



TRIBUNE LIBRE

Meech: se tenir debout

Le comté de Sherbrooke est dans l'attente des prochains gestes du député conservateur François Gérin.

A titre de président du Parti québécois du comté de Sherbrooke, je suis heureux de constater qu'il y a au moins un député fédéral de l'Estrie qui manifeste l'intention de se tenir debout. Il reste à attendre pour voir à quoi conduira cette intention.

En 1984, les conservateurs avaient promis que le Québec pourrait signer la constitution dans l'honneur et l'enthousiasme. Comme souverainistes, ce n'est pas l'enthousiasme que nous avons pour cette démarche; mais l'honneur, on y tient!

Avant toute discussion, aussi souhaitable soit-elle, sur des modifications à la Charte des Droits, aux institutions fédérales ou à la répartition des pouvoirs, il faut effacer les torts faits au Québec dans la nuit des longs couteaux. Tous les gouvernements du

Québec depuis 1981 ont exigé avant toute chose, la protection de notre société distincte. Il faut obtenir cette garantie actuellement absente avant toute autre discussion constitutionnelle.

Messieurs McKenna, Mulroney et ceux qui les appuient demandent un Québec à genoux. Ils invitent le Québec à oublier toute dignité et à commencer dès maintenant à discuter d'amendements futurs, comme si le Québec avait déjà signé la constitution de 1982.

M. François Gérin a su exprimer publiquement les exigences de la dignité québécoise. Nous souhaitons qu'il saura convaincre ses collègues, y compris M. Mulroney. Nous souhaitons aussi qu'il saura rester fidèle au sens qu'il a montré de l'honneur et la dignité.

Jacques Blanchette
président
PQ-Comté de Sherbrooke



M. François Gérin,
député de Mégantic-Compton-
Stanstead

Ecologie et sagesse amérindienne

Depuis l'arrivée de l'homme blanc sur ce continent, les amérindiens ont toujours été considérés comme un peuple inférieur, sauvage et sans intérêt. Au Québec, nous n'avons pas échappé à cette règle; il en fut de même pour notre belle région. Qu'est-il arrivé aux premiers hommes qui étaient ici, bien avant nous? Vers 1708, Monseigneur De Vaudreuil, alors Gouverneur de la Nouvelle-France, ordonna d'exproprier les Abénaquis de la région pour les regrouper sur les rives de la rivière Bécancour. De cette façon, il possédait une protection efficace contre une éventuelle attaque des Iroquois.

Nous avons donc, disposé d'eux comme s'il s'agissait de bétail. Bien sûr, nous ne pouvions revenir en arrière; ce qui est fait est fait. Pourtant, je crois que nous avons sous-estimé énormément la valeur de ces peuples. (...) Ils ont exploité notre territoire pendant 5,000 ans et n'ont provoqué aucun choc écologique. Nous avons exploité la même région pendant un peu plus d'un siècle et nous avons amoché pas mal le décor. Nous avons

prouvé que notre façon de faire est un échec.

Trouver la façon d'exploiter l'environnement tout en le préservant, n'est-ce pas là le tour de force des autochtones? C'est bien pour cela, à mon avis, qu'une bonne partie de la solution se retrouve dans la philosophie indienne.

J'aimerais seulement vous donner une petite idée de la sagesse de ces vieux peuples. Il y a plus de cent ans, le chef indien Seattle faisait face à la perte des terres de sa tribu. Le respect et l'amour qu'il avait pour cette terre l'ont fait réagir. Ses paroles étaient prophétiques: «Nous faisons partie de la terre et elle fait partie de nous. Les fleurs parfumées sont nos soeurs; le chevreuil, le cheval, le grand aigle sont nos frères. Les crêtes rocheuses, les fluides des prairies, la chaleur du poney et de l'homme — tout appartient à la même famille. Alors, lorsque le grand chef à Washington dit qu'il veut acheter nos terres, il nous demande beaucoup... Si nous acceptons, je poserai une condition: l'homme blanc devra traiter les bêtes de cette contrée comme ses frères. Je suis un sauvage et je ne connais pas d'autre manière. La terre n'appartient pas à l'homme, l'homme appartient à la terre. Nous le savons. Toutes les choses sont reliées comme le sang qui unit une famille. (...) Étonnant n'est-ce pas? Où se situe le sauvage? Qui est l'ignare?»

Dans notre belle société, à chaque pas, tout doit être étudié, analysé, proposé, secondé, voté et peut-être accepté si on a jugé que c'était rentable ou pratique pour notre mieux-être. Prenons un exemple bien simple: la gestion actuelle des eaux du lac

Mégantic. Nos grands diplômés à Québec, après des savantes études... ont été en mesure de proposer qu'abaisser le niveau du lac le printemps et l'automne ne causerait aucun problème sur l'écosystème. Le projet a suivi les étapes nécessaires et il s'est malheureusement réalisé. Mais l'expérience nous prouve qu'abaisser un plan d'eau comme le nôtre durant la période des équinoxes, est dévastateur et des études de biologistes le prouvent. Nous avons avisé le grand patron à Québec, pour lui demander de ne pas abaisser l'eau ce printemps devant les problèmes connus, que subit notre lac. Nous regarderons cela a-t-il dit. Dans les faits, le niveau du lac a commencé son infernale descente, comme à chaque printemps, depuis 15 ans, comme il est écrit dans leur livre d'instruction à Québec.

Vous auriez posé le même problème à un amérindien, il vous aurait répondu sans hésiter et sûr de lui: «Si le lac est ainsi, c'est qu'il doit être ainsi, c'est le gîte de ton frère le poisson, respecte-le!»

Sagesse, intuition, instinct ou peut-être les trois à la fois, pourquoi pas? L'instinct dans bien des cas vaut mille études et mille diplômes. Le problème avec un pareil dinosaure comme système, c'est que, si la fin du monde était pour la semaine prochaine, nos fonctionnaires emprisonnés dans leur labyrinthe de connaissances, pourraient commencer à se pencher sur ce problème dans 6 mois.

En espérant que nous comprendrions la sagesse des autochtones, avant qu'il ne soit trop tard.

Marcel Morin
Lac-Mégantic

Rêves coûteux à Rock Forest

Récemment dans La Tribune, on déplorait la perte d'un investissement de 15 millions de dollars à Rock Forest.

Si l'on se fie à l'étude de fiscaliste municipal Yves Lacroix de l'Université de Montréal parue dans La Presse du 31 janvier 1990, les Forestois doivent se réjouir de cette perte d'investissement. Leur compte de taxes municipales va augmenter moins rapidement. Oui. «Les villes qui font miroiter des allègements fiscaux à court ou à moyen terme, grâce à des méga-projets de développement, trompent les contribuables. Les statistiques pour l'ensemble du Québec le prouvent, hors de tout doute.»

Tournant un peu plus le fer dans la plaie de nos maires et conseillers semeurs de rêves coûteux, le fiscaliste continue: «Un autre mythe à détruire

est celui qui soutient que plus une municipalité se développe et augmente sa population, plus le taux de taxation diminue ou se maintient. C'est complètement faux.»

Il est vrai que des contribuables profiteurs ou élus ont intérêt à entretenir le mythe des gros investissements qui font baisser les taxes. En réalité, ces investissements se font à même les poches de la majorité des payeurs de taxes... au profit de quelques-uns.

Les événements des dernières semaines vécus par les Forestois semblent vouloir confirmer qu'il serait plus facile d'administrer une ville plus petite. Nous serions peut-être mieux de ralentir le progrès avant qu'il ne nous étouffe.

Jean-Paul Poulin
Rock Forest

Santé

Le fluor n'est pas efficace contre l'ostéoporose

New York (Reuter)

Contrairement à ce qu'on croyait, le fluor, la substance la plus couramment employée dans le monde pour le traitement de l'ostéoporose, n'est pas efficace et accroît même le risque de fractures chez les femmes qui sont atteintes de cette maladie.

Une nouvelle étude, rendue publique dans le New England Journal of Medicine, conclut que le fluor ne devrait pas être utilisé pour soigner l'ostéoporose et recommande des recherches plus poussées sur le fluor avant d'en faire un traitement.

Baisse de la masse osseuse

L'ostéoporose est causée par la diminution excessive de la masse osseuse. Des traitements comme l'administration d'oestrogènes ou de calcitonine freinent le processus mais ne régénèrent pas les tissus osseux et n'empêchent pas d'autres fractures. Ils ont aussi des effets secondaires indésirables.

Puisque le fluor est le seul agent connu capable de stimuler la formation de tissus osseux, surtout dans la colonne vertébrale, plusieurs chercheurs espéraient qu'il renforce les os et permette de guérir l'ostéoporose, une maladie qui prendra, croient les spécialistes, des proportions épidémiques.

Nombre triplé

Or les auteurs de l'étude ont constaté, à leur grande déception, que le fluor accroît effectivement la masse osseuse, mais que les os ainsi formés ne sont pas assez résistants.

Résultat: ce traitement a fait tripler le nombre des fractures.

Aux seuls Etats-Unis, l'ostéoporose affecte 24 millions d'Américains et elle est responsable de 1,3 million de fractures par an. La maladie afflige entre un tiers et la moitié de toutes les femmes après la ménopause, et près de la moitié de toutes les personnes âgées de plus de 75 ans.

Insérer un doigt au lieu de se faire piquer

Waterloo, Ont. (PC)

Les gens qui ont peur de se faire piquer quand vient le moment de passer un test sanguin seront soulagés d'apprendre qu'un nouvel appareil sera bientôt mis sur le marché et qu'il fonctionnera sans qu'on ait besoin d'insérer une aiguille dans une veine.

Sans prélever de sang

CME Telemetrix, un fabricant d'appareils médicaux électroniques, est en train de mettre au point un appareil permettant d'effectuer des tests pour connaître le niveau de glucose et de cholestérol sans avoir à prélever du sang.

Le plan d'assurance maladie de l'Ontario s'est fait facturer plus de 20 millions \$ par les docteurs ayant effectué des tests pour découvrir les niveaux de glucose et de cholestérol dans le sang de leurs patients entre avril 1988 et avril 1989.

250 000 diabétiques

«C'est quelque chose de très excitant, mais il n'y a pas de garanties dans ce monde», a déclaré le président de la compagnie, Aidan Furlong.

Plus de 250 000 diabétiques nord-américains doivent contrôler quotidiennement le niveau de glucose dans leur sang.

Insérer un doigt

Avec le nouvel appareil, il suffira d'y insérer un doigt pour avoir immédiatement les résultats du test.

Un prototype a déjà été assemblé et, vers la fin avril, d'autres seront fabriqués et testés. Le prix de l'appareil se situera entre 1000 \$ et 2000 \$, a indiqué M. Furlong.

CITOYENS EN SANTÉ

La voiture et le garage

Denis DUFRESNE

Le printemps est là et les campagnes publicitaires sur les automobiles battent leur plein, invitant les consommateurs que nous sommes à faire l'acquisition de nouveaux modèles tous plus agaçants les uns que les autres.

Le groupe écologiste Greenpeace souligne cependant que la civilisation de l'automobile porte une lourde responsabilité pour ce qui est de la pollution et qu'il convient de changer certaines habitudes.

L'organisme conseille aussi de limiter l'utilisation de sa voiture.

«Marcher, pédaler, covoiturier ou utiliser les transports publics autant que possible», dit Greenpeace.

Mais puisqu'il faut bien à un moment ou à un autre se servir d'une voiture, autant le faire en respectant certaines consignes:

D'abord faire le plein avec de l'essence sans plomb; maintenir le moteur bien réglé; s'assurer du bon fonctionnement du convertisseur catalytique; éviter les démarrages fracassants et les records de vitesse; éviter que les huiles et autres liquides entrent en contact

avec la peau, car ils contiennent des métaux et des substances hautement toxiques.

Il faut aussi jeter l'antigel directement dans les égouts; ne jamais en répandre sur le sol ou dans les allées de voiture.

Remettre l'huile à moteur et les batteries à une station-service ou à un centre spécialisé pour qu'ils puissent être recyclés.

Pour ce qui est du kérosène, du carburant diesel et autres solvants contaminés, il faut les remettre dans des bacs bien fermés jusqu'à ce que les particules se stabilisent; ensuite filtrer et réutiliser.

Après réutilisation, ces solvants peuvent être mélangés à des huiles de rebut pour recyclage. Ne pas se servir de gazoline comme solvant parce que la peau absorbe ces éléments chimiques et toxiques et qu'il est difficile d'en disposer en toute sécurité après consommation.

L'huile à transmission peut être mélangée avec d'autres huiles de rebut. On peut ensuite déposer le tout à une station-service pour fins de recyclage.



Chronique médicale

Josée Proulx, pharmacienne

Médicaments: effets secondaires et allergies

Lorsque vous prenez un médicament, qu'il soit prescrit ou non, c'est dans le but de prévenir, de guérir ou de diagnostiquer un état ou une maladie. C'est ce que l'on décrit comme étant les effets désirés du médicament. Malheureusement, plusieurs médicaments chez certaines personnes peuvent aussi produire des effets qui ne sont pas désirés que l'on nomme effets secondaires. Par exemple: vous prenez une Aspirine contre la fièvre et la même Aspirine vous donne des brûlements d'estomac.

Les effets secondaires se présentent sous plusieurs formes: nausée, diarrhée, constipation, étourdissement, maux de tête, rougeur. Ils sont plus ou moins graves, plus ou moins gênants et peuvent disparaître à la longue même si l'utilisation du médicament se poursuit. Si vous vous posez des questions à propos d'un effet secondaire qui vous arrive, mieux vaut décrire le plus tôt possible la réaction à votre pharmacien ou votre médecin. La décision d'arrêter vous-même de prendre votre médicament pourrait entraîner des conséquences fâcheuses.

Attention, le fait que vous ayez un ou des effets secondaires, n'importe lequel, à la suite de la consommation d'un médicament, ne veut pas nécessairement dire que vous êtes allergique à

ce médicament. Une réaction allergique se présente le plus fréquemment sous forme de rougeur sur la peau ou de difficulté à respirer. Etre allergique à un médicament veut souvent dire que vous ne pourrez recevoir de nouveau ce médicament, donc, ça ne doit pas être pris à la légère. Si on vous a affirmé que vous êtes allergique à un médicament, vous devez le dire aux médecins, dentistes et pharmaciens que vous consultez. Mais si vous-même pensez que vous êtes allergique à un médicament, décrivez plutôt la réaction que vous avez eue à votre pharmacien ou médecin, qui lui, sera en mesure d'évaluer cette réaction et de vous dire si vous êtes vraiment allergique au médicament.

En terminant, voici quelques conseils pratiques:

Pour que les professionnels de la santé puissent facilement évaluer l'effet secondaire que vous avez eu, il faut une description claire. En plus de décrire le genre de réaction, il est important que vous notiez certains points:

1. Le nom du (ou des) médicament(s) que vous prenez, qu'ils soient prescrits ou non.
2. Depuis combien de temps vous prenez le (ou les) médicament(s)?
3. Combien de temps s'est écoulé entre la consommation du (ou des)

médicament(s) et le début de la réaction?

4. Si vous avez pris une autre dose du (ou des) médicament(s), est-ce que la réaction s'est reproduite?

Un même médicament pris par deux personnes différentes ne donne pas nécessairement les mêmes réactions. Alors, il ne faut pas s'alarmer si quelqu'un vous rapporte qu'il a eu un effet secondaire au même médicament que vous allez prendre ou que vous prenez.

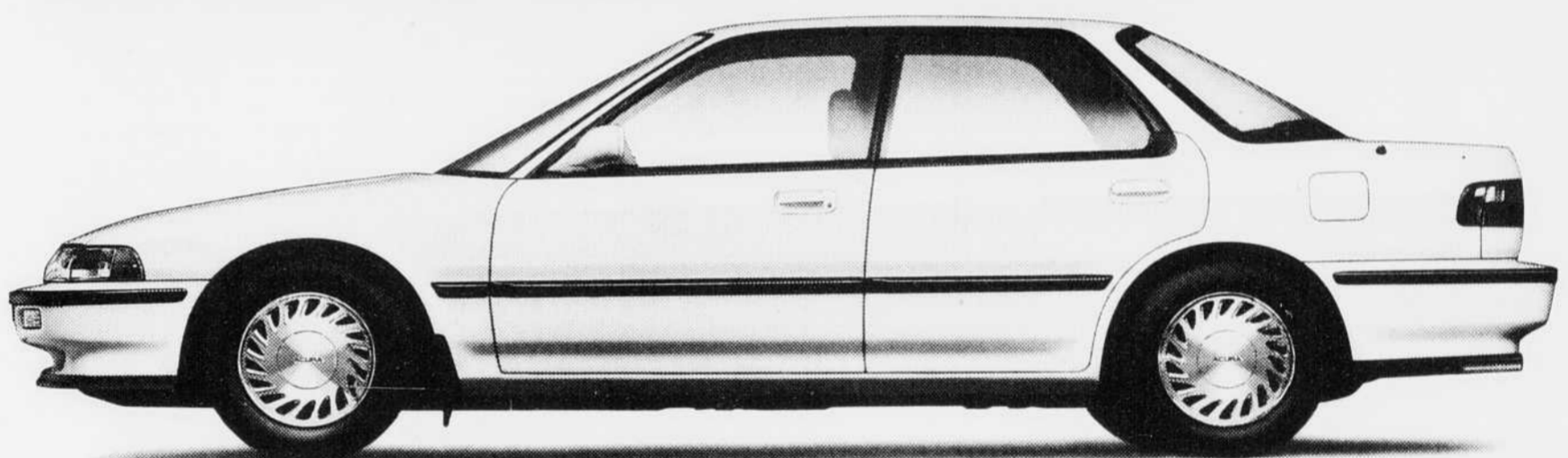
Il faut faire attention si vous consultez un des livres sur les médicaments qui sont accessibles au public. Ils donnent souvent, pour chaque médicament, une liste des effets secondaires longue et inquiétante. Certains de ces effets se sont produits chez quelques personnes seulement. Donc il ne faut pas s'inquiéter outre mesure, vous n'aurez pas nécessairement tous ces effets secondaires si vous prenez le médicament.

J'espère que cet article a pu vous apporter des renseignements utiles sur le sujet et répondre à quelques-unes de vos questions. De plus, avec votre collaboration, vous apporterez une aide aux professionnels de la santé dans l'évaluation de votre traitement.

Josée Proulx, pharmacienne
Bacc. pharm. D.P.H.
C.H. HÔTEL-DIEU DE
SHERBROOKE

NOTE: Les lecteurs sont invités à adresser leurs commentaires ou questions au 822-6739 ou en écrivant à: CHRONIQUE MÉDICALE
C.H. HÔTEL-DIEU DE
SHERBROOKE
580, rue Bowen sud, pièce 3520
SHERBROOKE (Québec) J1G 2E8

L'ÉDITION SPÉCIALE DE LA BERLINE INTEGRA 1990



SEULEMENT 500 EXEMPLAIRES AU CANADA. MAIS AU MOMENT OÙ VOUS LIREZ CETTE ANNONCE, IL N'EN RESTERA SÛREMENT PAS AUTANT.

Depuis son lancement, la berline Integra 1990 connaît un immense succès.

De là notre difficulté à maintenir un grand nombre de voitures en stock.

Mais voilà qu'arrive l'édition spéciale de la berline Integra 1990 et avec elle, une belle occasion de vous procurer cette voiture unique.

Une voiture dont il n'existe que 500 exemplaires



au pays. 500. Un point, c'est tout.

Entièrement finie de cuir souple à l'intérieur, volant compris, la berline Integra 1990 est spacieuse et très confortable.

Elle est même équipée, de série, d'un climatiseur, d'un système de freinage anti-blocage, d'un toit ouvrant à commandes électriques et d'un lecteur de disque au laser.

Jusqu'aux roues qui ont subi un polissage spécial en usine. Et les carpettes ainsi que l'emblème d'identification ajoutent un cachet particulier à cette voiture.

À l'instar des autres Integra, l'édition spéciale est propulsée par son moteur à injection sophistiqué. Celui-ci, doté de 16 soupapes avec double arbre à cames en tête, est issu d'une technologie qui nous a permis de remporter, quatre années d'affilée en Formule Un, le Championnat du monde des constructeurs. Du jamais vu!

Et comme si ce n'était pas suffisant, ajoutons que l'Integra reflète parfaitement la qualité Acura. Une qualité qui nous a permis d'occuper, trois années de suite, le premier rang d'après l'Indice de satisfaction

du propriétaire de J.D. Power and Associates.*

Intéressé? Alors, venez faire l'essai routier de l'Integra 1990, édition spéciale, chez votre concessionnaire Acura pendant qu'il en reste.

Car des berlines Integra ça disparaît vite! Surtout quand il n'y en a que 500.

500. Un point, c'est tout!

Pour de plus amples renseignements, notamment sur la garantie de 5 ans ou 100 000 km** d'Acura, sur les concessionnaires et sur le Plan AcuraBail***, téléphonez sans frais au 1-800-263-2828.

ACURA

Les voitures construites de main de maître.

Votre vie tient à votre ceinture.

*Sondages 1987, 1988 et 1989 de l'Indice de satisfaction du propriétaire d'une voiture neuve de J.D. Power and Associates sur la qualité du produit et le service après-vente du concessionnaire aux États-Unis.

Selon la première éventualité. Détails chez les concessionnaires. *Un authentique service Acura, offert par Honda Canada Finance Inc.



PRÉCISION ACURA

4900 Boulevard Bourque, Rock Forest Tél.: 564-8909

Vivre

Le piégage des animaux enseigné à la bonne école



Gérard Cloutier

Daniel FORGUES Sherbrooke

«On n'est pas là pour tuer la poule aux oeufs d'or. Un piégage bien équilibré comme on l'enseigne peut devenir utile à la nature», soutient Gérard Cloutier, l'un des nombreux moniteurs approuvés par Québec pour enseigner le cours de piégage et de gestion des animaux à fourrure.

Ce cours, explique M. Cloutier, devra avoir été réussi l'an prochain par tous les trappeurs du Québec puisque son attestation sera exigée lors de l'achat du permis de piégage des animaux à fourrure.

Une bonne gestion

Pourquoi une telle initiative des autorités?

Parce que, poursuit le moniteur, lui-même trappeur par loisir et sergent de police à la Ville de Sherbrooke, il est devenu important d'ensei-

gner une bonne gestion du piégage au Québec.

Le trappeur doit apprendre à équilibrer le nombre de ses prises sur un territoire donné de façon à ne pas vider le territoire et plutôt à favoriser une croissance naturelle.

«Les animaux ont des territoires bien précis ayant été délimités en fonction de leurs besoins dont ceux de l'alimentation. Quelques prises favorisent un surplus d'alimentation pour une race comme les renards, par exemple. Ce surplus d'alimentation procure ensuite une meilleure croissance pour les animaux qui restent parce que l'alimentation est plus saine et le renard peut ainsi mieux se reproduire», explique le moniteur.

Tous les trucs

En plus d'une saine gestion du piégage, on enseigne tous les trucs du piégage à l'intérieur de ce cours conçu par les spécialistes du ministère du Loisir, de la chasse et de la faune (MLCP).

Le nouveau venu dans le piégage aura donc la chance d'en apprendre beaucoup dans le cadre de ce cours tandis que pour le trappeur plus expérimenté, le cours sera une occasion d'échanger une foule de petits trucs pour mieux piéger les animaux.

Si on y enseigne toutes les façons d'utiliser un piège sans faire souffrir inutilement l'animal à fourrure, on y indique aussi tous les trucs pour protéger la fourrure des animaux pris.

Car les trappeurs vendent la peau des animaux piégés et plus la peau est de qualité, plus le prix accordé est élevé.

En Estrie, souligne Gérard Cloutier, on ne trouve pas de trappeur vivant exclusivement de leur piégage bien que certains réussissent à en tirer un revenu appréciable.

La plupart des trappeurs de l'Estrie réinvestissent dans le piégage les revenus de leurs prises.

Les forêts de l'Estrie, chez les trappeurs, sont reconnues pour leur population de ratsonneurs, de coyotes et de renards, bien qu'on y trouve aussi plusieurs autres espèces d'animaux à fourrure.

Les amateurs ne manquent pas

Les amateurs ne manquent pas. L'an dernier, il s'est vendu près de 1000 permis de piégage en Estrie mais on estime à 750 le nombre de vrais mordus du piégage des animaux à fourrure.

Au Québec, ce sont 15 000 permis de piégage qui se vendent annuellement.

Comme le piégage est une occupation souvent accomplie de façon solitaire, le cours approuvé par Québec dispense d'importantes notions de survie en forêt de même que des premiers soins à prodiguer en cas d'accident.

Des 15 000 trappeurs enregistrés au Québec l'an dernier, on estime qu'un peu plus de 4000 ont déjà suivi le cours nécessaire à l'obtention du permis de piégage pour la prochaine saison.

À la fin de ce cours, explique toujours M. Cloutier, les participants doivent faire preuve de leurs compétences et on se déplace en pleine forêt pour y installer des pièges conformément aux normes enseignées.

Chaque participant se voit remettre un piège bien précis (le modèle

diffère selon un tirage au sort) et doit, après avoir vérifié le piège, l'installer d'une façon parfaite.

Pour M. Cloutier, l'institution de ce cours de piégage et de gestion des animaux à fourrure constitue un pas de plus vers un meilleur équilibre dans la nature, tout en représentant aussi un excellent moyen de prévention.

Plusieurs dizaines de trappeurs ont déjà suivi avec succès ce cours en Estrie.

CARNET COMMUNAUTAIRE

Fête du poisson d'avril

Le comité des citoyens du Lac Brompton Sud (secteur Orford nord) célébrera le poisson d'avril le samedi 31 mars, à compter de 14 heures, au Bar salon Marais du Lac. Les citoyens sont bienvenus.

Prévention du suicide

La Fondation pour la prévention du suicide chez les jeunes J.E.V.I. tiendra un souper-bénéfice le jeudi 29 mars, à 18h30, à l'Hôtel Roussillon-Le Baron, à Sherbrooke. Les intéressés doivent réserver au 564-1354.

Soirées pour les jeunes

Dans le cadre de ses soirées sans limite, le Centre récréatif et communautaire du quartier Centre de Sherbrooke propose aux jeunes un party «poisson d'avril». Cette activité aura lieu au Centre communautaire au 400 Galt ouest à Sherbrooke, le vendredi 30 mars, de 18h30 à 21 heures, pour les jeunes âgés entre 6 et 11 ans. Le lendemain, samedi, la fête aura lieu de 19h à 22 heures et s'adressera spécialement aux jeunes âgés entre 11 et 14 ans.

25e anniversaire célébré

L'Association des comités de liturgie engagés, un mouvement pour jeunes et adultes présent dans le diocèse de Sherbrooke, célèbre son 25e anniversaire de fondation le samedi 21 avril, de 13h30 à minuit. Cela aura lieu au Collège du Mont Ste-Anne, du 2100 chemin Ste-Catherine, à Rock Forest. Pour réservation, il faut contacter Emile Dubois au 562-4676.

Défilé de mode au profit de l'hôpital

Magog

L'école secondaire La Ruche sera, ce soir, le théâtre d'un défilé de mode au profit de la Fondation de l'hôpital La Providence.

Une quinzaine de boutiques et de magasins de Magog participent à ce défilé qui débutera à 19h30 et mettra en vedette des mannequins recrutés parmi leur personnel, le personnel médical et infirmier et les auxiliaires bénévoles de l'hôpital et les membres de quelques clubs sociaux.

L'événement est une des activités qui ponctuent la campagne de financement de la Fondation dont l'objectif a été fixé à 100 000 \$. Cette somme permettra de doter l'hôpital d'équipements de tout dernier cri dont il a besoin pour donner des services d'une meilleure qualité à sa clientèle.

EN BREF

Appel pour les jeunes

La Coalition sherbrookoise pour le travail de rue invite tous les personnes intéressées à améliorer les conditions de vie de la jeunesse, à participer à sa deuxième assemblée générale annuelle qui aura lieu ce soir, à 19h30, au pavillon Armand-Nadeau du parc Jacques-Cartier.

Rencontre mensuelle sur l'aide à la maladie mentale

L'Association des parents et amis des malades mentaux de l'Estrie invite toutes les personnes préoccupées par la maladie mentale à assister à sa rencontre mensuelle qui se déroulera sous le thème «maladie mentale et relation d'aide».

Cette rencontre aura lieu ce soir, à 19h30, au pavillon 2, salle 53-284 du Collège de Sherbrooke.

Le Dr Jean Léprieux, psychiatre au département de psychiatrie du Centre hospitalier Saint-Vincent de Paul, agira comme personne-ressource.

Outre les questions de médication et de traitement, la rencontre portera sur le type de relation d'aide qu'il est possible d'apporter à une personne souffrant de maladie mentale, selon que l'on soit un professionnel, un proche, un conjoint ou un enfant.

Les grands voyageurs invités à la cabane à sucre

Par l'entremise de son Club des grands voyageurs, le Centre récréatif et communautaire du quartier Centre de Sherbrooke propose à la population un premier voyage d'une série de sept.

Pour cette première destination, le Club convie les intéressés à un dîner à la cabane à sucre à la station touristique Mont-Joye, à North Hatley. Ce voyage aura lieu le jeudi 5 avril et le départ se fera à 10h30, au Centre récréatif et communautaire du quartier Centre, situé au 400 rue Galt ouest.

Les personnes intéressées pourront obtenir plus d'informations en appelant au numéro 564-7485.

LOUBILOU MATERNITÉ en vêtements de grossesse

La collection printemps-été est arrivée!

- ★ Pantalon à partir de \$24
- ★ Robe à partir de \$49⁵⁰

Fermé le lundi

Soyez élégante pendant 9 mois
93, St-Patrice est, Magog, 847-2963

CENTRE DE LASERTHERAPIE 2001

Pour cesser de fumer définitivement. Une seule solution...
Suivi sans frais après le traitement si nécessaire

Également esthétique au laser

Sherbrooke: 1362, rue King ouest, (819) 822-0095
Drummondville: (819) 477-3121

Thetford Mines
Granby
St-Georges de Beauce

1-800-363-0999

NAE-NAE

ESPRIT

BRONX
BILL LABEL

Boutique La Perle

127, rue Frontenac
Sherbrooke
564-2313

ENTREPOSAGE de FOURRURES

Exemples de tarif:

| Valeur d'entreposage | Tarif |
|----------------------|---------|
| \$500 | \$17.73 |
| 1000 | \$30.45 |
| 1500 | \$42.43 |
| 2000 | \$50.90 |
| 3000 | \$61.35 |
| 4000 | \$67.19 |

* Procédé Lustrec gratuit
* Cueillette gratuite
* Nettoyage
* Estimation gratuite pour réparations
* Voûte sécuritaire et réfrigérée

N.B.: Léger supplément pour assurance 12 mois

562-1126

Gérard Lavoie
Fourrures
208 Aberdeen
Sherbrooke

VENTE 5e ANNIVERSAIRE
(Collection printemps)

Jusqu'à **30%** sur la collection printemps 89-90

20% de rabais sur mannequin ajustable, ciseaux, entoilage, doublure.

5 ans déjà!

Un projet mûrement réfléchi, de la détermination du travail, des efforts constants dans la recherche des plus beaux tissus, du défi continu de s'améliorer, d'évoluer, d'être à votre écoute, une clientèle agréable à servir.

Voilà un résultat des plus gratifiant.

À vous cher(e) client(e) qui m'avez encouragé pendant ces 5 (cinq) années de labeur, d'expansion qu'a été la mise sur pied de Tissus-Mode, je tiens à vous remercier pour votre confiance continue et je peux vous assurer de notre enthousiasme et de notre dynamisme à toujours mieux vous servir.

Huguette Roy et l'équipe Tissus-Mode

PATRONS BUTTERICK ET VOGUE
2 POUR LE PRIX DE 1 avec l'achat de tissus
PATRONS SIMPLICITY
\$2 le patron avec l'achat de tissus

5% additionnel pour notre 5e printemps sur promotion déjà en boutique sur présentation de ce coupon.

TISSUS-MODE

Les Promenades King, 2347 King ouest, 565-4002

Les secrets mal gardés...

Jean-Paul Ricard



BILLET

Petit message aux Blancs

Le curé Robert Jolicoeur de la paroisse Saint-Charles-Garnier ne se gêne pas pour puiser dans les secrets mal gardés quelques anecdotes pour son feuillet paroissial, et ça me fait bien plaisir. En retour, je me permets de puiser dans son bulletin le mémo suivant intitulé «Petit message aux Blancs qui n'aiment pas les Noirs». Un message que je trouve particulièrement vrai:

En naissant, je suis noir... Toi, tu es rose...
Lorsque je grandis, je suis noir... Toi, tu deviens pêche...
Lorsque je suis malade, je suis noir... Toi, tu deviens vert...
Lorsque j'ai froid, je suis noir... Toi, tu deviens bleu...
Lorsque j'ai peur, je suis noir... Toi, tu deviens blanc...
Lorsque je vais au soleil, je suis noir... Toi tu deviens rouge...
Lorsque je meurs, je reste noir... Toi, tu deviens mauve...
...et tu oses dire que je suis un homme de couleur!

EVELYN PACKWOOD-PELLETIER a vraiment la couenne dure. Elle vient de le prouver encore une fois en passant sous le bistouri d'un médecin du CHUS. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement...

GUY BUREAU prend à coeur son travail d'entrepreneur de pompe funèbre. Il aurait même fait l'achat d'un tuxedo pour bien remplir son rôle avec dignité...

KEVIN DANAHER a trouvé un bon moyen de canaliser l'énergie et la fougue de son fils... Il l'a inscrit au club de boxe de Sherbrooke. Kevin devra pratiquer ses esquives pour quand son fils lui dira «Oui papa...» à la manière de **STEVEN SCHILLER** dans les commerciaux télévisés du magasin Au Bon Marché...

Le jeune boxeur Sherbrookoïse **FRANCOIS CABANA** ne manque pas de talent. Il a fait fureur lors

d'une récente compétition de boxe aux Etats-Unis, mais en plus, il s'est fabriqué lui-même un «polar», une pièce de vêtements pas facile à faire et on dit que son oeuvre pourrait faire blêmir d'envie bien des couturiers et des couturières. François pourrait aussi faire des imitations puisque, quand ils portent ses verres, il ressemble au hockeyeur Claude Lemieux, comme si c'était son frère...

Le directeur **CONSTANT RO-BIDAS** a beaucoup de poids auprès de ses collègues puisqu'il a réussi à faire déplacer le dîner hebdomadaire du jeudi, à vendredi. Des mauvaises langues prétendent que le jeudi, dans le cadre d'un régime sévère auquel il est soumis, Constant doit subir la pesée hebdomadaire. Le vendredi lui permet donc un certain excès et six jours pour l'effacer...

JOCELYN THEMENS me dit que **LAURENT SIMARD**, **JACQUES LAVOIE** et **JEAN MALO**

ont été tellement impressionnés par leur rencontre avec **CHANTAL DAIGLE**, lorsqu'elle a visité les studios de **CHLT-Radio**, qu'ils n'ont pas hésité à acheter son livre...

LUC AYOTTE a été vu en grande discussion avec **MARIO PAQUIN**, le directeur des émissions à **CHLT**. Etaient-ils en train de préparer la prochaine édition du tournoi de balle «un lancer» Luc-Ayotte? La discussion ne se déroulait pourtant pas en Floride, mais bien dans la neige, au Québec...

On me dit que le journaliste **RAYNALD DAIGNEAULT** est sur le point de se lancer en affaires, si ce n'est déjà fait. Il serait question d'un kiosque de chocolat, quelque part à Fleurimont...

Puisqu'il est question de chocolat, le pompier **GUY LETOURNEAU** qui était responsable du kiosque des «Red Knights», le club de moto pour les pompiers, lors du Salon de plein air, a souligné que la vente de chocolat au profit du Mini-centre régional des grands brûlés que l'on implantera au C.H. St-Vincent-de-Paul avait connu un vif succès. Incidemment, pour avoir acheté du chocolat, Mme **CÉLINE BIBEAU**, de Sherbrooke, a remporté le billet d'avion à destination de Fort Lauderdale. Les pompiers continuent de vendre du chocolat, même ceux de Magog...

JEAN-GUY SOULIERES a décidé de quitter le domaine de l'hôtellerie pour relever un nouveau défi dans l'imprimerie. Après avoir fait bonne impression auprès de ses clients dans l'hôtellerie, il continuera donc de faire bonne impression à l'Imprimerie Magog...

Tous les détectives de la Sûreté du Québec, poste de Weedon, sont présentement à la recherche d'un bol de toilette de couleur lilas. On veut aider **ROLLANDE DESMARAIS** à remplacer le bol qu'elle a brisé en y échappant un flacon de sel de bain alors qu'elle préparait un bain chaud pour son policier de mari **PATRICE DESMARAIS**. Il paraît que, en 1990, ce n'est pas facile à trouver un bol de toilette de couleur lilas...

Il y a aussi **CLÉMENT FONTAINE** qui effectue de fréquentes visites au poste de la SQ à Weedon. C'est qu'il veut protéger les arrières de son épouse, **MARCELLE FONTAINE**, secrétaire à cet endroit. On parle de sa tenue vestimentaire, bien sûr...

Pour faire passer gratuitement un secret mal gardé, appelez au numéro **564-5454**

Pour une fois que **RICHARD CUSTEAU** faisait parler de lui dans La Tribune, ayant même été impliqué dans un accrochage afin d'avoir son nom publié dans les Secrets mal gardés, il a fallu que le «crédit» en soit donné à son frère **ANDRÉ**. Pauvre Richard...

Le Sherbrookoïse **NORMAND DUBÉ** se voit dans l'obligation d'effectuer un sérieux redressement financier de ses investissements en Estrie et pour cette raison, il a décidé de fermer sa quincaillerie Rona à Rock Forest pour consacrer ses efforts à la

quincaillerie située à Lennoxville. Normand passe actuellement des moments difficiles et nous souhaitons de tout coeur qu'il parvienne à s'en sortir...

Depuis un bon moment on a cru apercevoir une flamme vive briller au fond des yeux de **JEAN-DENIS LABONTE**. Ses amis se demandent bien quel feu se consume à l'intérieur de son coeur pour allumer une telle lueur dans son regard...

BENOIT NADON se vante d'être le meilleur joueur de hockey de son équipe. Par contre ses adversaires expliquent que ce n'est pas difficile parce que ses compagnons sont tous plus vieux que lui, pour ne pas dire que ce sont des «petits vieux». On lui prête même l'intention de vouloir tenter sa chance au prochain camp d'entraînement des Nordiques de Québec...

Les membres de la **CHORALE EVASION**, de la paroisse Sainte Jeanne-d'Arc, ont fait des heureux dimanche dernier en allant présenter leur tour de chants à la Résidence Portland. **ALBERTE VINCENT**, la présidente du comité des loisirs, qualifie de sublime le spectacle présenté par ce groupe de 35 choristes dirigés par **JEAN-PAUL FORTIER**. Ce dernier a même interprété en solo quelques airs de **FÉLIX LECLERC**, s'accompagnant à la guitare en plus d'être accompagné de deux excellents violonistes. Des airs québécois et français étaient à l'honneur, en plus de quelques airs d'opéra. Ce fut une soirée bien réussie qui a su réjouir tous les résidents de l'endroit. Ceux-ci n'ont pas le temps de s'ennuyer puisqu'ils se préparent maintenant pour leur partie de sucre annuelle à l'érablière...

FÉLIX COUTURE, vendeur de publicité à La Tribune, n'est pas des plus bavards. Il n'a encore dit à personne que c'est son frère, **Mgr MAURICE COUTURE**, qui sera intronisé

archevêque du diocèse de Québec, le premier mai prochain...

Le chat de **JACQUES LAMPRON** est complètement traumatisé et il a refusé de sortir de la maison vendredi dernier, quand il a vu 48 flammands roses plantés sur la pelouse, devant la maison. Le chien du voisin

lui aussi subi un choc nerveux devant un tel spectacle et tout le quartier a été ameuté par ce changement de décor. Quant à Jacques Lampron, il cherche encore à savoir qui a osé souligner son anniversaire de naissance d'une façon aussi flamboyante...



L'aventure à temps partiel

Tout en poursuivant votre carrière civile à plein temps, relevez un nouveau défi: celui d'apprendre à temps partiel un métier dans la milice, la marine, l'aviation ou dans le domaine des communications au sein de la Réserve des Forces canadiennes.

Augmentez votre revenu tout en profitant de diverses possibilités d'emploi et de voyage.

Joignez-vous à la Réserve
Appelez dès maintenant:
1-800-567-0000

Faites partie à temps partiel, des effectifs du capitaine Tremblay.

FORCES ARMÉES CANADIENNES
REGULIERE ET DE RESERVE



CLIN D'OEIL



Il y en a qui rageaient cette semaine parce que l'hiver n'en finit plus de finir. Par contre, il y en a qui se rient de l'hiver et c'est bien le cas du jeune **Serge St-Jean**, un élève de l'école Brébeuf, surpris par le photographe Christian Landry.



Colette Dion, la présidente du conseil d'administration, effectue la levée de la première pelletée de terre pour marquer le début des travaux de construction d'une nouvelle caisse populaire à St-Sébastien. La cérémonie s'est déroulée en présence de Clément Lambert (le directeur-général de la caisse), de Sylvain Dion de la compagnie de construction Fa-Syl Inc, de l'architecte André Gaouette, du maire Gyslain Giroux, de Fabien Nadeau de la firme Fa-Syl ainsi que le curé Louis-Philippe Gilbert.

La comédie humaine

Alors que les Nordiques de Québec viennent de se faire blanchir 6-0, un journaliste anglophone s'approche de Me Marcel Aubut, pour lui demander:
— Qu'est-ce que vous pensez de l'exécution de votre équipe?
— Ce serait une maudite bonne idée, de répandre le président des Nordiques...

GRANDE FETE DU 20e ANNIVERSAIRE TOUJOURS LA MEME DIRECTION



Luc Thivierge



Richard Dion



Serge Malo



Liliane Dion



Gilles Dion



Neil McTavish



Martin Roy
gérant de service



Yves Gaudreau
gérant des pièces



20 ANS DE SERVICE APRES VENTE UNE SUPER FORCE

20 ANS DE BONS PRIX VOYEZ-NOUS AVANT D'ACHETER

20 ANS DE CHOIX MODELES COULEURS INVENTAIRE COMPLET

OUVERT DE 9h00 à 21h00 LES 30 ET 31 MARS

OUVERT VENDREDI SOIR ET SAMEDI SOIR

DES PRIX DIGNES DU 20ième ANNIVERSAIRE

OUVERT VENDREDI SOIR ET SAMEDI SOIR

MAGOG
DION CHEV OLDS
843-6571

OUVERT de 9h00 à 21h00

- 6 JOURS - 72 HEURES

Vivre

SOYEZ JUGE

Me André Collard en collaboration avec Me Micheline Plante



Les parents peuvent-ils eux-mêmes voir à l'enseignement de leurs enfants plutôt que de les envoyer à l'école?
FAITS:

Un individu est accusé, en vertu de l'article 256 de la Loi sur l'instruction publique, de n'avoir pas fait en sorte que ses enfants, tous d'âge scolaire, fréquentent l'école. Lui-même et son épouse voient à l'enseignement de leurs enfants. Le père a complété une onzième année et son épouse une huitième année. Leur matériel scolaire date de 1960. Les enfants demeurent à la campagne et ils ne rencontrent pas d'autres enfants.

Les enfants, suite à une entente entre leur père et la Commission scolaire, ont subi des examens correspondant au niveau où ils auraient été inscrits. Les résultats furent désastreux.

QUESTION:
L'individu peut-il être trouvé coupable puisque l'enseignement qu'il donne à ses enfants n'est pas adéquat, ni efficace.
MOTIFS:

Même si la Loi sur l'instruction publique ne déclare pas expres-

sément que l'enseignement à domicile doit se conformer à une norme précise, la Loi exige cependant que cet enseignement soit efficace. Un enseignement efficace s'entend dans le sens qu'il assure un degré de connaissances analogues aux autres systèmes d'enseignement en place, qu'il assure une diversité dans les champs de connaissances qu'il assure une possibilité pour l'enfant de pouvoir s'intégrer dans le système d'enseignement.

Dans ce cas-ci, la formation des parents ne leur permet pas de procurer tout l'enseignement efficace à leurs enfants. De plus, les enfants ne peuvent pas socialiser avec des enfants de leur âge.

RÉFÉRENCE:
Pour obtenir copie de ce jugement, veuillez en faire la demande à:
AIDE JURIDIQUE
a/s Denise Bachand
225 rue King Ouest, bur. 234
Sherbrooke (Québec)
J1H 1P8

Les pays pauvres s'appauvriront

Genève (AP)

Les pays pauvres deviendront encore plus pauvres dans les prochaines années, constate un rapport émis par le secrétariat de la Conférence des Nations-Unies pour le commerce et le développement (CNUCED), qui indique que les taux de croissance économique sont freinés par une démographie galopante.

L'ONU dénonce les erreurs de politiques économiques commises par les gouvernements des 42 pays en

voie de développement ainsi que les carences de l'aide internationale, estimant qu'il faudra un effort colossal pour redresser la situation. Le rapport présenté réclame un programme de secours devant doubler l'aide au développement.

Selon la CNUCED, il faudra un plan d'assistance d'environ 40 milliards \$ CAN jusqu'en l'an 2000 pour que les pays en voie de développement (PVD) puissent espérer atteindre une croissance de 5 pour cent d'ici la fin des années 1990.

La CNUCED demande également

la suppression de la dette extérieure de ces pays, qui a doublé en six ans, passant à 77,3 \$.

La croissance moyenne de leur produit intérieur brut était de 2,3 pour cent entre 1980 et 1988, alors que l'ONU avait fixé un objectif de 7,2 pour cent.

Parallèlement, leur croissance démographique était de 2,4 pour cent par an, portant la population totale à environ 440 millions. Si cet accroissement se maintient, en 2015 la population devrait pratiquement doubler. Pour l'ensemble du tiers mon-

de, le nombre d'habitants devrait augmenter de 65 pour cent dans les 25 années à venir, soit un total de 4,8 milliards.

De plus, les exportations mondiales des pays en voie de développement ont baissé de 0,3 pour cent en 1988.

Principales raisons de ce déclin, la baisse des prix des produits de base — 2/3 de la valeur des exportations — sur les marchés internationaux et des choix de politique économiques maladroits, comme le monopole du secteur public au détriment de l'initiative privée.



Vente printanière d'échantillons



Soucieuses de la mode, les femmes connaissent la qualité et l'originalité que représente l'étiquette White Stag. Voici votre chance de vous procurer le meilleur, tout en économisant 50% ou plus. La plupart taille 10.

| | Prix réguliers | Prix vente échantillons |
|-----------|----------------|-------------------------|
| Pantalons | 44.00-62.00 | 21.00-30.00 |
| Bermudas | 39.00-56.00 | 18.00-27.00 |
| Jupes | 55.00-75.00 | 26.00-36.00 |
| Blazers | 65.00-115.00 | 31.00-55.00 |
| Blouses | 42.00-70.00 | 20.00-33.00 |
| Chandails | 30.00-75.00 | 14.00-36.00 |
| Chapeaux | 12.00 | 5.00 |

Au Bon Marché

45, King ouest



Jetons de stationnement gratuit avec achat

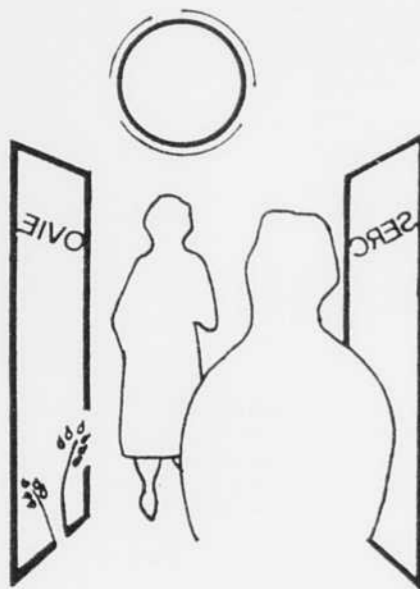


Les illustrations ne sont pas nécessairement exactes. 11591



SERCOVIE

CE PRINTEMPS, LE RENDEZ-VOUS DES GENS ACTIFS!...



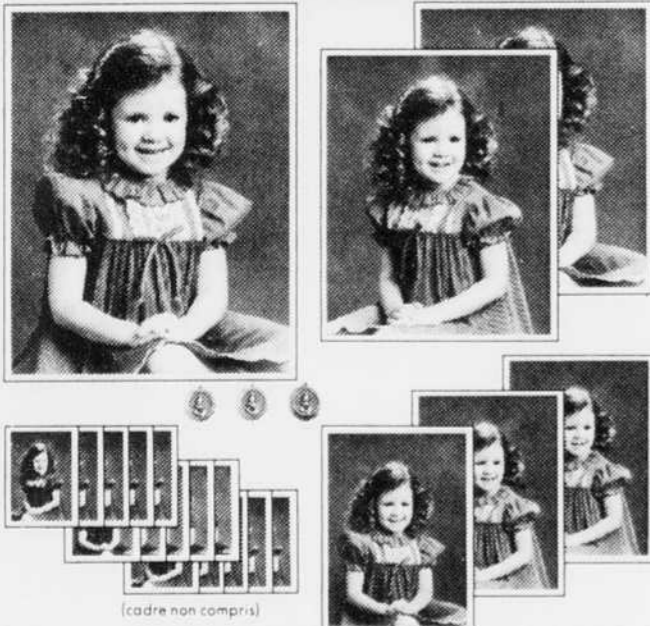
INSCRIPTIONS: 9h à 16h
28-29-30 mars '90
300 rue CONSEIL
565-1070 565-1066

Le Centre d'activités des 50 ans et plus!...

10999

SEARS studio de photographie

OFFRE SPÉCIALE PRÉ-ESTIVALE



RABAIS 10\$
sur notre ensemble de 24 photos

Photo murale 10x13, 2-8x10, 3-5x7, 15 de format portefeuille* et 3 de format médaillon **14.95** (ord. 24.95\$)

Le prix comprend 2\$ de dépôt. Photos sur fonds traditionnels. Fond blanc et fond noir, vignette, double exposition et autres effets spéciaux ne sont pas disponibles dans l'offre spéciale. Nous choisissons les poses. 2\$ de plus pour chaque personne additionnelle dans l'offre spéciale. Aucun rendez-vous nécessaire. Possibilité de crédit. Ne peut être combinée à aucune autre offre. Aucune valeur monétaire. Les adultes et les familles sont les bienvenus. Sears Canada, Inc. Également disponibles: Photos de passeport instantanées en couleur. *grandeurs approximatives

COUPON EN VIGUEUR JUSQU'AU 28 AVRIL 1990



11665

Solde du manufacturier de

Lingerie
Pyjamas
Robes de nuit
pour dames

Ce manufacturier renommé a décidé de solder plus de 900 articles échantillons et légers irréguliers et ABM vous refile les économies!

Valeur jusqu'à \$25 ou plus!

Maintenant au 3e plancher

3.99 4.99 5.99

Au Bon Marché
45, King O.



Grandes économies pour la maison à notre 3e plancher!

Poignées

Choix de couleurs et formats. Polyester-coton avec endos de silicone.

Maintenant, seulement **59¢**

Nappes de vinyle

Endos de flanelle dans un choix intéressant de couleurs et imprimés. Légères imperfections. Tailles 52 x 70, 60 x 84, ronde 60.

2.49 et 3.49

Mitaines pour le four

Jolis imprimés en polyester-coton avec doublure amovible.

Seulement **3.79** paire

Couvre-matelas matelassé 100% coton

Légers irréguliers. Modèle contour. Si parfaits, 29.95 - 35.95

Jumeau **12.97** Queen **14.97**

Couvre-matelas, modèle enveloppe

Avec fermeture à glissière. 100% coton. Légers irréguliers! Si parfaits, 19.97 - 27.99

Jumeau **6.97** Double **7.97** Queen **8.97**

Draps Wabasso

50% coton - 50% polyester. Meilleure qualité dans des couleurs mode. Ordinairement beaucoup plus cher!

Jumeau-plat **4.99** Double - ajusté ou plat **5.99**

Jeton de stationnement gratuit avec achat.

National

Déchets: la Commission propose de limiter le rôle du ministère

Montréal (PC)

La Commission Charbonneau propose de limiter le rôle du ministère de l'Environnement en matière de déchets dangereux à la définition des politiques et des règlements et de confier l'administration de ceux-ci à une régie provinciale.

Dans son rapport d'étape rendu public hier, la Commission en arrive à la conclusion que les fonctionnaires chargés de l'administration des règlements sur les déchets dangereux sont si peu nombreux et disposent de si maigres moyens qu'ils engendrent du point de vue de l'administré «une image de confusion, d'inefficacité et de manque de sensibilité face aux problèmes concrets vécus par la population.»

La Commission note que «cette anémie des moyens va en s'aggravant, malgré la prise de conscience de plus en plus partagée de la gravité des situations et de l'ampleur des risques.»

La régie proposée par la Commission d'enquête sur les déchets dangereux aurait le pouvoir de tenir des audiences publiques, de voir principalement au respect du Règlement sur les déchets dangereux par la voie d'inspections et d'enquêtes et d'intervenir dans la tarification des activités reliées à la gestion des déchets dangereux.

A cette régie pourraient s'ajouter des sociétés régionales chargées de dispenser des services de transport, transfert et traitement de déchets dangereux, seules ou en associations avec des compagnies privées.

Le président de la Commission, Yvon Charbonneau, ignore pour le moment le budget qui devrait être consacré à une telle régie. Les calculs nécessaires se feront si cette idée est favorablement reçue lors de la tournée de consultation que la Commission mènera dans 10 villes du Québec, du 15 mai au 21 juin.

Pour le moment, M. Charbonneau suggère deux sources de financement: le gouvernement qui transférerait les sommes actuellement dévolues au ministère de l'Environnement pour l'administration de ses règlements; la perception de droits auprès des détenteurs de permis d'exploitation.

Portrait approximatif
Par ailleurs, la Commission a dû admettre son incapacité à tracer un portrait exact de la situation des déchets dangereux au Québec.

Elle estime toutefois que 800 000 tonnes métriques de déchets dangereux circulent au Québec, soit le double de l'estimation faite l'automne dernier. Sur ces 800 000 tonnes, 18 pour cent seraient éliminés au Québec, 9 pour cent acheminés chez les

recycleurs québécois, 18 pour cent seraient exportés, 46 pour cent resteraient sur les lieux même de leur production et on aurait perdu la trace de 9 pour cent.

Au chapitre des importations et exportations de déchets dangereux, la Commission dit avoir découvert que le Québec exporte plus de déchets qu'il n'en importe, soit 37 000 tonnes métriques, si on prend en compte les déchets acheminés vers l'Ontario.

Les 800 000 tonnes métriques de déchets dangereux excluent en compte les déchets produits par l'industrie

des pâtes et papiers et l'industrie minière, les déchets de bois traité, les cendres d'incinérateurs et les sols contaminés, un total de 200 000 tonnes, parce qu'ils ne sont pas considérés comme tels.

La Société pour vaincre la pollution (SVP) et Greenpeace voient d'un oeil favorable la création d'un fonds pour soutenir la décontamination des centaines de sites contaminés au Québec.

De l'avis de Daniel Green, porte-parole de SVP, le minimum nécessaire pour «commencer la dépollution» s'établit à 500 millions \$.

Quant à la création d'une régie d'Etat chargée de gérer le transport et l'élimination des déchets dangereux, M. Green doute que le gouvernement Bourassa accepte une telle proposition, à moins d'une mobilisation importante de la population.

Pour sa part, le porte-parole de

Greenpeace, Me Yves Corriveau, estime qu'il faudra éviter que l'organisme proposé ait le pouvoir de tenir des audiences publiques, tâche assumée présentement par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), et d'émettre des permis sans que le public ait droit au chapitre.

Lise Bacon veut une meilleure productivité d'Hydro-Québec

Québec (PC)

Bien qu'elle soit réceptive aux demandes tarifaires d'Hydro-Québec, la ministre de l'Énergie, Mme Lise Bacon, a prévenu la société d'Etat qu'elle ne lui accorderait pas «un chèque en blanc».

La ministre a fait cette mise au point hier, à l'ouverture de la commission parlementaire qui étudie les demandes de hausses des tarifs d'Hydro-Québec. La société réclame, pour chacune des deux prochaines années, des augmentations moyennes de 7,5 pour cent (8,5 pour cent aux abonnés résidentiels), soit 2,5 points de plus que l'inflation.

A titre comparatif, la hausse moyenne des tarifs depuis 1984 a été de 4 pour cent seulement (4,3 l'an passé), près du taux annuel d'inflation.

Mme Bacon a soutenu que l'accroissement des tarifs «ne devrait pas être la seule réponse» aux besoins financiers et aux problèmes de la société publique.

La ministre s'interroge notamment sur la forte croissance des charges d'exploitation de l'entreprise (plus 15 pour cent en 1989) et exige d'Hydro-Québec «une nette amélioration de la productivité» dès que le conflit de travail qui dure depuis 15 mois à la société sera résolu.

Effet de la TPS

L'opposition officielle rejette quant à elle des «augmentations aussi fortes» compte tenu de la santé financière relativement bonne de l'entreprise.

Indexation des pensions et allocations

Ottawa (PC)

Le ministère de la Santé et du Bien-être social a annoncé l'indexation au coût de la vie, hier, des pensions de vieillesse, suppléments de revenu garanti et allocations au conjoint.

Les hausses, qui entreront en vigueur le mois prochain, sont décrétées tous les trois mois, afin de tenir compte des fluctuations de l'indice des prix à la consommation.

La pension de vieillesse, versée aux personnes de 65 ans et plus, passera de 340,07 \$ par mois à 343,13 \$.

Le maximum de supplément de revenu garanti sera de 407,77 \$ au lieu de 404,13 \$, pour une personne seule et pour une personne mariée dont le conjoint ne reçoit pas la pension de vieillesse ou l'allocation au conjoint.

Le maximum de supplément garanti sera par contre de 265,60 \$ au lieu de 263,23 \$, pour chaque personne mariée dont le conjoint reçoit également la pension de vieillesse et pour une personne mariée dont le conjoint reçoit l'allocation au conjoint.

L'allocation au conjoint la plus élevée, versée aux personnes à faibles revenus de 60 à 64 ans mariées à des prestataires de supplément de revenu garanti, passera de 603,30 \$ à 608,73 \$.

Le maximum de l'allocation au conjoint, versée seulement à des personnes veuves de faibles revenus, de 60 à 64 ans, qui vivent au Canada et qui répondent aux exigences fixées, va être haussé de 666,05 \$ à 672,04 \$.

LA NUMÉRISATION

Un virage dynamique !

Rendez vos présentations plus dynamiques !
Le procédé de numérisation permet d'intégrer vos logos, dessins techniques, illustrations et photos à votre dossier.

Centre de traitement de données informatiques pour fins d'impression

GAUVIN **PRÉ** impression
906, rue Galt est
Sherbrooke
Québec
J1G 1Y5

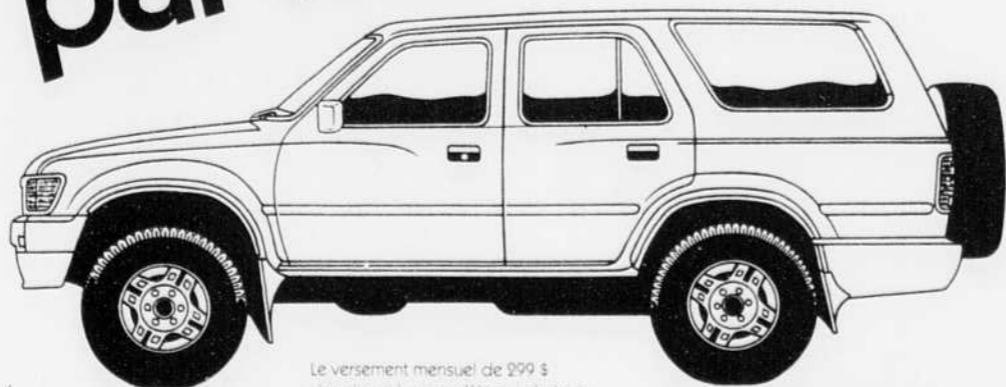
(819) 562-3803
Fax: (819) 562-9928
Modem: (819) 562-9928

SÉMINAIRE GRATUIT
sur l'édition électronique
Micro-Boutique
Gauvin PRÉ-impression
Mercredi le 11 avril 1990
Hôtel Delta, Sherbrooke
Réservation: (819) 564-4644

4 Runner 4 portes à partir de

2999\$ par mois*

Pour plus de détails, voyez un concessionnaire Toyota - il s'en trouve un tout près de chez vous.



Le versement mensuel de 299 \$ s'applique à un modèle qui n'est pas tout à fait identique à celui illustré ici.

* Contrat d'achat différé de 60 mois, dépôt de 2 000 \$ ou échange équivalent; transport et préparation inclus, taxe de vente provinciale en sus, valeur marchande à la fin du bail; moyennant approbation de crédit, chez les concessionnaires participants.

Vos concessionnaires

TOYOTA



QUE VOUS ACHETIEZ

2 paires ou 1 paire

LENTILLES de 1^{re} QUALITÉ
MONTURE GARANTIE 1 AN
Contre tout défaut de fabrication



VOUS FAITES TOUJOURS LA MEILLEURE AFFAIRE chez **FARHAT** vous avez le choix

entre **2 paires ou 1 paire**

LA PLUS GRANDE MAISON D'OPTICIENS D'ORDONNANCES AU QUÉBEC



153, rue Wellington Nord, 563-4447
1749, rue Sherbrooke, Magog, 868-0770

Les Bâisseurs de France

L'art DE BÂTIR

LE PASSÉ AU PRÉSENT...
dans la plus pure tradition européenne



À NE PAS MANQUER!

DIMANCHE LE 8 AVRIL DE 13h00 à 21h00

À L'AUBERGE ESTRIMONT

en étroite collaboration avec *M. Mario Sonay*, représentant le bureau d'études et dessins techniques *Soucy et Ass.*, situé à Magog.

Nous vous proposons de découvrir de nouveaux concepts de construction architecturale haut de gamme adaptés à vos besoins futurs.

Et pour l'œil raffiné, *André Gabriel* vous présente ses oeuvres destinées à la douceur d'un intérieur de tout style.

De plus, quelques exposants en construction seront sur place pour présenter leurs plus récentes innovations.



Veuillez m'expédier de plus amples informations sur les Bâisseurs de France.
Cochez la case que vous intéressez

Résidence principale Facade de style traditionnel pour commerce

Résidence secondaire

Projet de rénovation

NOM

ADRESSE

VILLE CODE POSTAL

TEL PROFESSION

229 Stanley, MAGOG (Québec), J1X 1S9
(819) 843-4574

Chambres de coordination pour la mise en marché des produits agricoles

Bernard RACINE Québec (PC)

La création de chambres de coordination et de développement constitue l'une de deux idées maîtresses régissant le projet de loi 15, sur la mise en marché des produits agricoles et alimentaires.

C'est ce qu'a rappelé hier le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation Michel Pagé dans sa déclaration d'ouverture devant la commission parlementaire de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation qui reçoit les opinions sur ce projet de loi.

«La seconde idée maîtresse qui a présidé la révision de la loi est la volonté d'améliorer le fonctionnement même du système des plans conjoints, pour qu'il favorise une plus grande compétitivité des firmes québécoises par rapport à celles du Canada ou de l'étranger», a expliqué M. Pagé.

Plusieurs provisions
Plusieurs provisions de la nouvelle



Michel Pagé

loi, qui compte 209 articles, visent ce résultat et notamment la clause qui prévoit que les offices de plans conjoints devront, à tous les cinq ans, se soumettre à un examen public de

leurs activités. Ils devront aussi, à cette occasion, démontrer la nécessité de maintenir le plan conjoint et ses règlements.

Les intervenants devant la commission ont admis, avec le ministre, qu'il est temps de remanier en profondeur la loi actuelle sur la mise en marché des produits agricoles, adoptée en 1956 et révisée en 1974.

La nouvelle loi, a souligné M. Pagé, touche aussi les produits alimentaires. «Une mise en marché efficace des produits agricoles implique aujourd'hui que soit considérée, non

plus le seul échelon de la production primaire, mais la totalité de la chaîne agro-alimentaire, dont les partenaires sont désormais solidaires.»

Chacun des secteurs de l'agro-alimentaire (lait, aviculture, par exemple), pourra mettre sur pied une chambre de coordination et de développement qui sera composée essentiellement de producteurs agricoles, de transformateurs, de grossistes, de détaillants et même, éventuellement, de consommateurs.

Les chambres ne seront créées qu'après audiences et décision de la

Régie des marchés agricoles qui jugerait de l'opportunité de leur pouvoir, en fonction des consensus exprimés par le milieu lui-même.

Mandats

Les mandats de ces chambres seront très variables et pourront aller d'un simple mécanisme de consultation des membres les uns avec les autres jusqu'à l'établissement d'une véritable stratégie de développement.

Le porte-parole de l'Opposition en matière d'agriculture Jacques Baril a révélé, de son côté, que son

groupe s'inquiète des effets que pourrait avoir la nouvelle loi sur les coopératives agricoles.

«Au Québec, la libre-entreprise maintient un dynamisme connu et nous sommes assurés qu'il y a place pour les deux groupes d'industrie, soit privés ou coopératifs, mais il ne faut pas qu'une loi prive le développement de l'une envers l'autre et, surtout, peut-être même, nuise aux deux.»

Les audiences de la commission se poursuivent aujourd'hui et durant toute la semaine.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

La Tribune groupe sous cette rubrique les offres et les demandes d'emplois contenant les professionnels, les gens de carrière ou de métier. Ne manquez pas de la consulter régulièrement et d'y faire parvenir votre propre offre ou demande au besoin. Demandez le service des annonces commerciales en signalant simplement.

564-5450

COURTIER D'ASSURANCE GÉNÉRALE

Un important bureau de courtage de la région requiert les services d'un courtier d'assurance générale.

Exigences:
le candidat devra posséder son courtier d'assurance associé (ou agréé).

Tâches:
• développement de marchés spéciaux
• développement de marchés déjà occupés par cette firme

Conditions:
• la rémunération est fondée sur le volume de souscriptions.
• le courtier est entouré de personnel d'expérience et d'une force de vente agressive et bien structurée.

Faire parvenir votre curriculum vitae, avant le 5 avril 1990, à:

CASIER 73
La Tribune
1950, rue Roy
Sherbrooke, Qc
J1K 2X8

12774

CUISINIER(ÈRE)

pour fine cuisine maison demandé(e) pour temps plein.

EXPÉRIENCE NÉCESSAIRE

Travail de jour à Sherbrooke. Salaire selon compétence.

Envoyer curriculum vitae à:

CASIER 66
La Tribune
1950, rue Roy
Sherbrooke
J1K 2X8

9997

Une entreprise établie depuis plus de 25 ans, spécialisée dans le moulage par injection et soufflage, recherche

CONTREMAÎTRE DE PRODUCTION

Exigences:
- avoir un minimum de 5 ans d'expérience comme contre-maître
- une bonne expérience dans l'ajustement des machines à injection et soufflage

Conditions: très avantageuses. Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Les Plastiques Tucker Inc.
271, rue St-Jacques sud
Coaticook, QC
J1A 2P3

12792

DECORATEUR(TRICE)

Boutique de décoration est à la recherche d'un(e) décorateur(trice)

Exigences:
- expérience minimale de 2 ans
- sens de l'organisation
- posséder un véhicule

Rémunération: très intéressante, basée sur la compétence.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

CASIER 55
LA TRIBUNE
1950, rue Roy
Sherbrooke, Qué.,
J1K 2X8

12161

Constructions EDB inc.

Une compagnie en pleine expansion recherche un

DESSINATEUR (STRUCTURE)

Exigences:
- minimum 2 ans d'expérience en structure
- connaissances en structure et tuyauterie
- développement et métal ouvré
- bonne base de trigonométrie

Rémunération:
- avantageuse par rapport au secteur
- gamme d'avantages sociaux

Faire parvenir curriculum vitae à:



CONSTRUCTIONS EDB INC.
M. Robert Laplante
545, Route 249 nord, C.P. 92
Windsor, Qué.
J1S 2L7

11545

CHEF COMPTABLE

Poste à temps plein permanent

Fonctions: La personne sera responsable du service de la comptabilité, de la paie et devra présenter les états financiers mensuels au conseil d'administration.

Exigences:
• détenir un DEC en techniques administratives, option finance
• 3 à 5 ans d'expérience dans le domaine
• forte aptitude en communication orale et écrite
• connaissances en informatique
• sens des responsabilités
• démontrer de l'initiative et un bon sens de l'organisation
• travail d'équipe
• le bilinguisme serait un atout.

Rémunération: la compagnie offre un salaire déterminé selon l'expérience et la compétence du (de la) candidat (e).

Faire parvenir votre curriculum vitae au:

CHEF COMPTABLE
C.P. 190
Weedon, Qué.
JOB 3JO

11535



LA COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE DE SHERBROOKE

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTRICE OU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Nous recherchons une directrice ou un directeur général pour la COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE DE SHERBROOKE.

CARACTÉRISTIQUES DE LA COMMISSION SCOLAIRE
La commission scolaire est un organisme qui dispense l'enseignement primaire et secondaire à plus de 20 000 élèves. Elle assure aussi la formation des adultes de l'ensemble de la région 05. Plus de 1 700 personnes oeuvrent dans ses établissements. Son budget dépasse 100 millions de dollars.

RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité du conseil des commissaires la directrice ou le directeur général est responsable de l'ensemble des programmes pour toutes les unités administratives des établissements et des champs d'activités, conformément aux dispositions législatives réglementaires et en vigueur.

QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES

Diplôme universitaire terminal de deuxième cycle ou de premier cycle. Dix années d'expérience pertinente, dont au moins cinq dans un emploi de cadre. La connaissance du réseau de l'éducation et de la pédagogie est un atout.

PROFIL DU CANDIDAT

La personne recherchée possède des qualités exceptionnelles de gestionnaires compétent et expérimenté. Elle a des habiletés reconnues au plan des relations interpersonnelles, et a démontré sa capacité de gérer avec succès un organisme de grande taille. Ses réalisations démontrent aussi ses connaissances dans la gestion des ressources humaines, matérielles et financières.

TRAITEMENT

Selon la politique administrative et salariale régissant les conditions d'emploi des directrices et directeurs généraux des commissions scolaires. Les personnes répondant aux exigences du poste et intéressées par cette offre d'emploi doivent faire parvenir leur candidature accompagnée de leur curriculum vitae. Toute demande sera traitée confidentiellement et devra être acheminée au plus tard le 20 avril 1990 à:

SOGEM inc.
Société de Gestion en Management
531 GINGRAS
SAINTE-FOY (QUÉBEC)
G1X 3X8

12154

CONFORT ET STYLE

CHAUSSURES BAGAGERIE

BACARA

Mustapha propriétaire



Centre Commercial Turelles 819-564-1809 3025, rue King ouest, Sherbrooke.

12074

CONCOURS



CHLT RADIO 63 LA SUPERSTATION

JOUR:

DATE:

9h30:

10h30:

11h30:

15h30:

16h30:

Nom:

Adresse:

Code:

Tél.:

Postez à:

Concours
Super enveloppe d'argent
CHLT Radio
25, rue Bryant
Sherbrooke - J1J 3Z5
* Règlements disponibles à la station.

11662

PHARMACIENS - PHARMACIENNES

- postes à temps complet
- avantages sociaux très intéressants
- salaire supérieur à la moyenne (50,000\$ et plus par année, selon expérience)

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

C.P. 223
50, Place de la Cité
Sherbrooke
J1H 5H8

11934

Un concessionnaire estrien de voitures japonaises est à la recherche d'un

AVISEUR TECHNIQUE et d'un(e) SECRÉTAIRE AU SERVICE

La capacité de travailler en anglais constituerait un atout.

Bonnes conditions de travail et avantages sociaux.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

CASIER 52
La Tribune
1950, rue Roy
Sherbrooke, Qc.
J1K 2X8

12360

PAGE CANADA Cellulaire

REPRESENTANTS (ES)

Une compagnie d'envergure nationale, membre du Groupe Glenayre, est à la recherche de représentants(es) pour la région de Sherbrooke pour la vente de pagettes, téléphones cellulaires et télécopieurs.

Cette personne devra posséder un minimum de deux ans d'expérience dans ce domaine ou tout autre domaine connexe.

Nous vous offrons salaire de base plus commission plus allocation de voiture ainsi qu'une gamme complète d'avantages sociaux.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

PAGE CANADA
Département Ressources humaines
8310, boul. Décarie
Ville Mont-Royal, Qc, H4P 2P5

12256